

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : **UN DOLLAR** par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — **Pédagogie** : Discours de M. le Surintendant de l'Instruction publique, à l'occasion des noces d'or du collège de Joliette — Le français : Grammaire. — Correspondance. — La langue française. — **Partie pratique** : Langue française : Invention : Dictées et grammaire : I, Un voyageur — II, Le chou — III, Une maison de pêcheur canadien — Rédaction : Lettre à un ami à l'occasion de la mort de son père. — Arithmétique. — Langue anglaise. — **Divers** : Novembre : A mon frère Ernest. — A travers les Beaux-Arts : IV, Architecture romane. — Gravures : cathédrale du Puy, intérieur d'une église romane. — Jubilé catholique du 20^e siècle. — Un village en sel. — L'Union Franco-Canadienne. — Actes officiels. — Annonces.

Nous recommandons aux ferventes prières de nos lecteurs l'âme de Madame C.-J. Magnan, née Marie-Elodie Cloutier, décédée à Québec, le 12 octobre dernier, à l'âge de trente ans et deux mois.

Le cinquantenaire du collège de Joliette

(Discours prononcé par l'honorable M. P. B. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction Publique à l'occasion du cinquantenaire du collège de Joliette.)

“ Messieurs,

L'empire britannique est actuellement dans la joie et la jubilation. Partout où flotte le drapeau de l'Angleterre, les cœurs loyaux entonnent des chants d'allé-

gresse, et, dans les cinq parties du monde, on forme des vœux pour que Dieu conserve notre grande Souveraine à l'affection de ces sujets.

Par coïncidence, en même temps que les noces de diamant de la Reine Victoria, vous fêtez, quoique dans un cadre plus restreint, les noces d'or d'une autre Souveraine dont le sceptre a guidé vos pas dans la carrière des lettres et des sciences, dont la bonté maternelle a formé votre cœur à la pratique des vertus chrétiennes, et dont le brillant diadème a servi de phare à vos intelligences.

Vous vous êtes réunis en grand nombre pour venir témoigner à cette Reine tout votre amour et toute votre reconnaissance pour les bienfaits qu'elle n'a cessé de verser sur tous ceux qui, depuis 50 ans, ont habité sous son toit et reçu de ses mains bienfaites le pain de la sainte éducation.

Je ne puis me dire élève de votre institution ; cependant, grâce à la bienveillante invitation que j'ai reçue, je suis des vôtres aujourd'hui, et je me sens tout joyeux de participer au bonheur que vous ressentez vous-même en cette fête qui remplit vos cœurs de si douces émotions. Permettez-moi de vous le dire, je ne suis pas étranger ici, pas plus qu'un élève de Joliette ne le serait à Saint-Hyacinthe où j'ai reçu les bienfaits de l'Instruction, car, entre toutes les maisons d'enseignement de notre province, entre les élèves qui y ont été instruits, il existe un lien de sympathie bien

puissant, lien particulier qui a puisé sa force non seulement dans une foi religieuse commune, mais aussi dans le sentiment national du peuple ; il existe un sentiment commun à tous, un instinct, oserai je dire, qui, en raison des événements sociaux et politiques consignés dans les pages de notre histoire, nous font considérer nos collèges classiques comme ayant été le rempart le plus assuré de notre nationalité contre l'absorption des races étrangères.

En effet, la fondation de nos premiers collèges coïncide avec des époques mémorables de notre histoire. L'existence du séminaire de Québec remonte aux premiers temps de la colonie. Le collège de Montréal a vu le jour dans un temps bien sombre pour la race française au Canada. Lorsqu'il fut fondé, depuis treize ans déjà, le drapeau aux fleurs de lis avait cessé de flotter au-dessus de la ville de Champlain ; ceux qui formaient la partie instruite de la population laïque étaient en grande majorité retournée en France, et le peuple des campagnes n'avait pour ami et conseiller que le clergé.

C'est aux deux collèges de Québec et de Montréal que se formèrent les hommes publics qui, sous la constitution de 1791, revendiquèrent nos droits, conservèrent l'usage de la langue française dans nos assemblées délibérantes et combattirent pour l'obtention des libertés politiques dont nous jouissons aujourd'hui.

Au commencement de ce siècle, les collèges de Nicolet et de St-Hyacinthe furent fondés, juste au moment où, par la création de l'Institution royale, on voulait arriver à l'anéantissement des écoles catholiques de la province de Québec et faire disparaître du même coup la langue maternelle de ses habitants.

Le clergé s'émut, lui qui a toujours été notre guide le plus éclairé dans les combats que nous eûmes à soutenir pour la préservation de notre patrimoine national, et Mgr Plessis, d'illustre mémoire, enjoignit à ses prêtres de s'opposer énergiquement aux efforts tentés pour mettre à effet la perfide loi d'éducation de 1801.

Les lois injustes de 1890, au Manitoba, contre les écoles catholiques et la langue française rappellent beaucoup les menées

des fanatiques auteurs de l'Institution royale. Plus heureux que nos frères de l'Ouest, nous étions la majorité dans la province et avec la direction et l'appui de l'épiscopat et le patriotisme éclairé de nos hommes publics, nous sortîmes triomphants des entraves érigées sur la route de notre avenir national et religieux.

Si Québec s'enorgueillit de Laval ; si Montréal a joui des bienfaits du Séminaire de St-Sulpice, si Nicolet a eu son Brassard et St-Hyacinthe son Girouard, pour n'en mentionner que quelques-uns, Joliette, aujourd'hui dans la réjouissance, a eu son bienfaiteur dans le grand citoyen qui lui a donné son nom, feu l'honorable Barthélémi Joliette.

La mémoire de cet homme de bien est chère à la ville qu'il a fondée ; elle est chère à la congrégation des Cleres de St-Viateur, et 1847 date l'ère des travaux de ces vaillants instituteurs au Canada. Entrés dans l'arène, ils ont comme leurs devanciers dans l'enseignement et avec eux travaillé au développement intellectuel de la nation canadienne ; comme eux ils ont donné à l'Église et à l'Etat des hommes remarquables ; ils ont contribué, dans la mesure de leur dévouement, à la préservation de la foi catholique et au progrès social, en prenant pour guide le principe religieux, qui par excellence est un principe de force et de grandeur.

En effet, c'est lui qui doit être la base de toute instruction efficace dans le monde. Comme le disait un homme d'Etat distingué d'Angleterre : " C'est dans l'ordre des idées éternelles qu'il faut aller chercher les principes qui doivent nous diriger dans la vie du temps. "

Cette parole prononcée dans notre pays, il y a 50 ans, l'a été par une bouche protestante, par ce gouverneur dont le Canada hérite la mémoire, lord Elgin.

Oui, c'est dans l'ordre des idées éternelles que les nations doivent chercher leur orientation et c'est pour avoir méconnu cette maxime que des peuples se sont écartés du sentier de la vérité pour se diriger vers le gouffre des révolutions.

Dans notre pays, certains écrivains semblent partager l'opinion de ceux qui prétendent qu'à l'école l'instruction religieuse

et morale devrait être l'accessoire et le calcul et la dactylographie le principal.

A ce propos, il est singulier de remarquer qu'on reproche à l'élément catholique de négliger ce qu'on appelle l'éducation pratique pour s'occuper trop de l'enseignement religieux, pendant que des membres distingués du clergé protestant se plaignent publiquement de l'insuffisance de l'instruction religieuse dans leurs propres écoles.

Tout récemment, devant le bureau scolaire de Toronto, l'évêque anglican Sullivan disait, d'après le rapport des journaux, que l'éducation ne peut être considérée comme complète à moins que la croissance des facultés morales et spirituelles ne soit stimulée autant que la croissance des facultés physiques et intellectuelles. Considérant que les questions fondamentales de la vie sont dans le royaume de la morale et du spirituel, il ajoutait que ces questions ne sont point mystiques, mais pratiques et d'une occurrence quotidienne.

Ces opinions d'hommes comme Lord Elgiu, l'évêque Sullivan et de bien d'autres protestants que je pourrais nommer, ne sont-elles pas l'approbation complète des principes qui depuis l'existence de notre province, depuis Laval jusqu'à Bourget et Fabre, depuis Champlain jusqu'à nos jours, ont formé la base de notre éducation nationale et le fondement le plus solide de nos études classiques?

Je suis de mon temps, Messieurs; je désire le progrès, et comme Surintendant de l'Instruction publique, il entre dans ma redoutable mission de faire pénétrer chez le peuple canadien-français l'Instruction dont il a besoin pour marcher de pair avec les races diverses qui l'environnent; mais je croirais faiblir à mon devoir si en m'efforçant d'élever le niveau intellectuel de nos écoles et d'en augmenter l'efficacité, je le faisais aux dépens de l'Instruction religieuse.

Que les hommes de bien soient unis sur la grave question de l'éducation. Si en certains endroits de la confédération canadienne on a voulu établir l'école neutre en cherchant à détruire, au mépris de la constitution, les écoles catholiques qui étaient

un sûr rempart contre l'irrégion ou la libre pensée, il appartient à la province de Québec par son ancienneté, par ses traditions, par son esprit de justice et par les solides enseignements qu'elle a reçus à l'Église et à l'école, il lui appartient, dis-je, d'être à la hauteur de la situation présente et d'indiquer à ses provinces sœurs la marche à suivre pour que la concorde règne dans le pays et que le Canada sache résister à ceux qui auraient la tentation de changer la base de notre système pour l'assimiler à celui des pays où le principe fondamental de la morale est sacrifié au surmenage intellectuel.

Oui, Messieurs, c'est à la province de Québec qu'incombe ce rôle grand et honorable; il le lui appartient parce qu'elle a reçu une éducation classique telle qu'elle est tout préparé au combat et qu'elle possède les connaissances philosophiques nécessaires pour assurer le triomphe des saines doctrines.

Cette prédominance de la haute éducation, notre province la doit aux fondateurs de nos collèges, par conséquent à notre clergé, et en donnant à l'Instruction primaire le perfectionnement désirable et au commerce, à l'agriculture et à l'industrie les institutions dont ils ont besoin, ne perdons jamais de vue l'extrême importance de nos études classiques auxquelles nous devons de posséder dans le clergé, les parlements et professions des hommes qui font honneur à notre race et au Canada tout entier.

Ce n'est pas par une instruction uniquement commerciale, ou simplement industrielle que nous conserverons une prépondérance remarquable dans le pays et hors du pays. Ce sont nos évêques par leur science, ce sont les curés de paroisses par leur tact, leur zèle prudent et leurs prédications étudiées, ce sont nos hommes publics par l'élévation de leur caractère et leur désintéressement, ce sont nos hommes de profession par leurs études constantes et leur sagesse, qui donneront à notre province une autorité incontestable.

Le peuple canadien-français est jeune, neuf, aimant sa langue et sa religion, attaché au passé de ses ancêtres. Il a des

traditions que d'autres peuples d'Amérique ne possèdent point. Persuadé de la mission que la Providence lui a assignée, il doit aux fondateurs de cette colonie, il se doit à lui-même de se faire le point d'appui de ceux qui dans le Dominion et aux États-Unis lui sont attachés par les liens du sang. Il doit à tous, autant que possible, aide et protection, et j'émetts l'opinion que notre peuple n'aura cette prédominance sur les autres peuples de ce continent que par la supériorité intellectuelle. Cette supériorité, il ne l'acquerra qu'en donnant aux études classiques et à l'enseignement universitaire toute la force et l'efficacité possibles, afin qu'ils exercent le plus grand prestige.

Je me hâte de terminer.

J'assiste en ce jour à une fête du cœur et je contemple avec plaisir les anciens élèves de ce collège, sur la figure desquels se peignent la joie, le contentement et la reconnaissance. Je ne doute point que tous ensemble, messieurs, vous ne tiriez de cette démonstration imposante l'enseignement profond qu'elle comporte. Je vois ici prêtres et hommes de l'agriculture, hommes des professions libérales, du commerce et de l'industrie. N'est-ce pas que ce cinquantenaire ne fera que fortifier davantage l'alliance du clergé et du peuple ? Nous avons tout à y gagner à cimenter cette union qui devrait être inaltérable, car elle a fait la force de notre nationalité et elle assurera son maintien dans les âges futurs.

J'ai été heureux de participer à cette belle fête ; je remercie du plus profond de mon cœur monsieur le supérieur du collège de m'avoir fourni l'occasion de témoigner à la maison qu'il dirige avec tant de dévouement et de savoir toute ma reconnaissance pour le bien que l'ordre des Clercs de St-Viateur fait dans le pays.

Puisse Dieu lui assurer un avenir prospère et une longue existence.

Juin, 1897.

« Le français »

II

Grammaire.—Aux enfants de cinq à huit ans on enseigne la grammaire sans livre, même sans se servir des termes usités. Il faut se borner à leur apprendre à parler et à lire en ayant soin de les habituer à respecter toujours les règles de la grammaire, en veillant à ce qu'ils donnent aux mots l'intonation et la forme exigée par leur fonction, ou par les rapports qui les lient entre eux. Les variations que peuvent causer le genre, le nombre, la personne, le temps, les modes mêmes, peuvent être observées par eux ainsi que toutes les règles d'accord. Lorsqu'ils parlent le langage de leurs parents, ils savent se soumettre parfaitement à la grammaire de ce langage. En les obligeant à ne pas faire autrement lorsqu'ils parlent le langage de l'école, on fera plus pour leur instruction future qu'en remplissant leur mémoire de mots qu'ils ne comprennent pas.

N'oubliez pas cette page d'un des plus grand maître de la méthodologie moderne : « L'élève des classes élémentaires ignore ce que c'est que la grammaire, et il en fait tous les jours. Quand il arrivera au cours moyen, il saura les règles les plus générales de la langue et de l'orthographe, il distinguera les genres, les nombres, les formes principales des verbes, les principales fonctions des mots ; mais toutes ces connaissances, il les possèdera sous forme concrète, il les aura apprises non à force d'apprendre les règles par cœur (il n'a pas même de grammaire entre les mains), mais par de nombreux exercices de langage et de pensées tout ensemble.

Dans le domaine des mots comme dans celui des choses, on lui fait apprendre, dès les premières semaines d'école, l'habitude d'observer, de comparer et de réfléchir. Jamais on ne lui fait considérer le signe sans le mot, ni le mot sans l'idée. Jamais on ne lui a imposé la nécessité d'apprendre sans comprendre, de commencer par des formules abstraites, et de substituer dans ces opérations intellectuelles la marche de la logique à celle de la nature. Ainsi dirigé, l'enfant passe des petites classes aux classes

moyennes avec un très mince bagage de termes grammaticaux, mais avec une préparation pratique et intuitive suffisante pour le rendre apte aux études plus systématiques qu'il abordera en temps utile".

(à suivre)

C.-J. M.

Correspondance

Dans la prochaine livraison de l'*Enseignement primaire*, nous publierons une intéressante correspondance de M. F.-X.-J. Demers, principal de l'Académie commerciale catholique de Montréal, relativement au certificat d'études primaires.

La langue française

Il y a quelques mois, un grand congrès de la presse avait lieu à Upsal, Suède. A ce sujet, le *Correspondant* de Paris, fait les remarques suivantes :

“ Ce qu'il faut noter d'abord, à propos de ce congrès international, c'est le solennel hommage ainsi rendu à la presse et la consécration pour ainsi dire officielle de sa puissance dans le monde moderne. C'est ensuite l'honneur fait à la langue française, choisie d'un commun accord pour toutes les discussions et toutes les fêtes du congrès. C'est en français que le ministre des affaires étrangères de Suède a souhaité la bienvenue aux écrivains de tous les pays ; c'est en français que le roi Oscar et le prince royal les ont salués dans le vaste amical de Drottninghom ; c'est en français que le représentant de la presse autrichienne a répondu au discours du roi ; enfin, c'est en français aussi que le ministre de la guerre suédois, qui s'est battu pour nous en 1870, a entretenu nos compatriotes, en resserrant ainsi les vieilles sympathies qui l'attachent à notre drapeau.”

Quelle leçon à nos francophobes qui espèrent établir un jour l'unité de langage, au Canada, en faveur de l'idiome de Shakspeare !

PARTIE PRATIQUE

Langue française

INVENTION

Copier l'exercice suivant en mettant chaque phrase au singulier.

Les mères sont heureuses.—Les fils de cet homme sont à la campagne.—Vois ces nez, qu'en dis-tu ?—Il y a des perdrix dans ces champs.—Il y a des melons dans mes caves.—Les pommes de cette année ne seront pas bonnes.—Les frais de ces procès seront considérables.—Ce domestique casse des noix et se salit les doigts.—Les trésors de cette femme sont ses enfants.—Tu trouveras les poids de la balance sur les rayons de la chambre.—J'aime beaucoup les pois de senteur.—Les haricots de mon jardin sont excellents.—Je cueille des fleurs dans ces parcs.—Il est caché dans ces bosquets, sous ces ombrages.

DICTIONNAIRES ET EXERCICES DE GRAMMAIRE

1.—Un voyageur

Mon cousin Paul est un voyageur intrépide ; il connaît non seulement la plus grande partie de l'Amérique mais encore les principales villes de l'Europe et les îles les plus célèbres de l'Océanie. L'Afrique avec ses grands fleuves et ses peuplades de nègres, le tente depuis longtemps ; il n'ose s'y aventurer à cause de sa santé ruinée par tant de courses sur mer et sur terre ; mais si les bons soins des médecins parviennent à le rétablir, il n'écouterait ni parents ni amis, et son humeur aventureuse le portera à risquer vingt fois sa vie pour contenter son ardente curiosité. Ce garçon vit avec la passion des découvertes.

EXERCICES ET ANALYSES.—Soulignez les noms propres contenus dans cette dictée.—Relever tous les noms communs, et dire si ce sont des noms de personnes ou de choses.—Faire une liste de tous les noms féminins.—Indiquer la différence qu'il y a entre un fleuve et une rivière ; une peuplade et un peuple ; entre l'humeur et le caractère.—

Faire l'analyse de la dernière phrase : *Ce garçon, etc.*

2.—*Le chou*

Il n'y a pas de légume plus *populaire* que le chou. Le chou est un vrai *paysan* ; il n'a pas le parfum de la fraise ni la *fragilité* de l'asperge ; il ne porte pas un *panache* comme la carotte, une *chevelure* artistement frisés comme la chicorée. Il n'a pas les joues roses du radis, et il ne met pas de *fleur* à sa boutonnière comme le petit pois. Le chou, ce bon villageois est large, *trapu*, solide comme la terre qui le porte. Il brave les *intempéries* et se trouve content pourvu qu'on l'arrose. J'aime son allure *rustique* et franche.

EXPLICATIONS DE MOTS.—*Populaire* : plus répandu parmi le peuple, plus aimé du peuple que le chou.—*Paysan* : c'est-à-dire qu'il a parmi les autres légumes certains traits qui distinguent le paysan des autres hommes.—*Fragilité* : la tête de l'asperge se brise au moindre choc.—*Panache* : au sens propre, c'est un assemblage de plumes flottantes dont on orne le sommet d'un casque ; ce mot désigne ici la queue de la carotte.—*Chevelure* : rappelle les feuilles finement dentelées de la chicorée.—*Fleur* : on sait que des fleurs poussent tout le long de la tige des petits pois.—*Trapu* : qualifie l'être ou l'objet gros et court.—*Intempéries* : le mauvais temps, la mauvaise saison.—*Rustique* : champêtre, sauvage ; au figuré, ce qui a une santé robuste.

EXERCICES ET ANALYSES.—Recopier cette dictée en mettant *Les choux*, et en faisant toutes les modifications voulues.—Relever et faire une liste des noms de plantes contenus dans cette dictée.—Indiquer l'orthographe et la signification d'un homonyme de *pois* (poids).—Faire l'analyse grammaticale de la première phrase. C.-J. M.

3.—*Une maison de pêcheur canadien*

Jérôme demeurait sur la grève qui *descend* vers Matane. Comme *celle* de la plupart des pêcheurs *d'en bas*, sa maison était construite en bois rond. L'intérieur se résumait en un modeste appartement, large et carré, où se trouvait à l'aise un

énorme métier à tisser, entre les trames duquel jouaient pêle-mêle les enfants, les chats et le chien du propriétaire, dans un coin, il y avait une armoire bleue où se mettait la vaisselle ; tout auprès, *rangés çà et là* autour de l'immense poêle en fonte, des chaises de bois, quelques berceuses et, à chaque angle, un lit où, à certaines heures, s'éparpillait la petite famille. Un fusil à canon long, qui devait dater du temps des Français, sommeillait paisiblement suspendu à l'une des poutres enfumées du plafond, au milieu d'*étoiles de mer* et autres curiosités marines. Il devait faire chaud dans cette chambre l'hiver, et, Dieu merci, *ce n'était pas le bois qui manquait* ; le long de la grève, le fleuve rejetait, chaque mois, assez d'*épaves* pour chauffer tous les pauvres de Québec. On voyait aux alentours de la maison une berge, des filets suspendus à leurs pieux, des croûtes d'épinette et des fragments de bâtiments naufragés, attendant, *pilés* en pyramides, le bon plaisir de la cuisine d'Hélène ; des cochons *grognant* et des poules picorant autour des restes d'une *poursil* que l'on venait de dégraisser, et plus loin, *clouée* sur un des *pans* de la petite grange où ruminait Caillette, une peau de loup marin qui séchait au soleil.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*descend* : pourquoi ne met-on pas ce verbe à l'imparfait ? la grève descend toujours.—*celle* : que remplace ce mot ? la maison de la plupart. . .—*d'en bas* : ce terme désigne ici la côte depuis Rimouski jusqu'à Gaspé.—*rangés* : justifiez l'accord de ce participe adjectif ? il se rapporte à *chaises, berceuses* et *lit*.—*Çà et là* : signifie *ici et là* ; *çà* signifiant *ici* est adverbe et prend l'accent grave ; *ça* signifiant *cela* est pronom et ne prend pas d'accent. *étoiles de mer* : animal spongieux en forme d'étoile plate de la famille des *zoophytes* (animal plante).—*ce n'était pas le bois qui manquait* : détruisez l'inversion ? Le bois n'était pas ce qui manquait.—*épaves* : au pluriel ; le mot *assez* indique le nombre d'une manière indéfinie. Les *épaves* sont les débris de tout ce qui a été perdu dans les naufrages.—*pilés* : mis en pile ; on dit mieux *empilés*.—*grognant* : participe présent invariable.—*poursil* : une

des variétés du *phoque*, comme le *loup marin*, le *veau marin*, etc.—*clouée* : justifiez l'orthographe? ce mot s'accorde avec *peuu*.—*pais* : ne pas confondre avec l'oiseau, *paon* (la prononciation est la même). Donnez un diminutif de chaque mot? *panneau*, *paonneau*.

A propos des verbes *rejeter* (le *fleuve* *rejetait*) et *sécher* (qui *séchait* au soleil) on peut rappeler les remarques suivantes : 1^o les verbes en *eler* et *eter* doublent la lettre *l* ou *t* quand cette lettre précède une syllabe muette : *j'appelle*, *j'appellerai*, *je jette*, *je jetterai*. Sont exceptés : *acheter*, *bequeter*, *bourreler*, *geler*, *horveler*, *modeler*, *peler*, qui ne doublent pas la consonne, mais prennent un accent grave sur l'*e* précédent devant une syllabe muette, *j'achète*, il *gèlera*, etc. 2^o Les verbes dont l'avant-dernière syllabe a un *é* fermé, changent cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette : *sécher*, *précéder* ; il *sèche*, il *précèdera*, etc. Faire trouver le temps des verbes *rejeter* et *sécher*, où l'on voit l'application de ces règles. On peut aussi faire traduire tout le texte de l'imparfait au présent.

RÉDACTION

Le père. Vous écrivez à un de vos amis qui vient de perdre son père pour le consoler dans son malheur.

Canevas

1^o Votre ami vient d'avoir le malheur de perdre son père ; vous lui écrivez à ce sujet.

2^o Vous lui dites d'abord quelle part vous prenez à l'affreux malheur qui frappe votre ami et sa famille.

3^o Vous l'exhortez au courage. Vous lui rappelez qu'il lui reste sa mère dont il doit être désormais l'auxiliaire et le soutien profondément dévoué.

Développement

Mon bien cher Georges,

Je viens d'apprendre le funeste événement. Quel malheur irréparable ! Perdre un père aussi bon, aussi dévoué que le tien ; je n'ai pas de peine à m'imaginer combien profonde doit être ton affliction : tu comprenais si bien tout ce qu'il faisait pour toi, ce père chéri, et tu l'aimais tant ! Crois bien, mon cher ami, que je prends la part la plus vive à ta douleur ; je voudrais être auprès de toi pour pleurer avec toi et m'unir aux regrets qu'éprouve toute ta famille ; mais la distance nous sépare, cela ne m'empêche pas de m'unir à tes regrets et à tes prières.

Sans doute c'est un affreux malheur, mon pauvre Georges, aussi je viens te crier courage ! courage ! Tu es l'aîné et tu seras bientôt le chef de la famille, il ne faut pas oublier les nouveaux devoirs qui vont t'être imposés. Ta pauvre mère aura désormais grand besoin d'un aide, d'un auxiliaire, et déjà j'en suis sûr, ses regards se sont portés sur toi ; tu montreras que si tu es jeune encore, tu sauras néanmoins faire preuve de dévouement envers tous les tiens.

Je ne veux pas te faire un crime de ta douleur, mais rappelle-toi qu'il faut donner l'exemple de la résignation à ta famille.

Reçois, mon cher Georges, le témoignage de toute ma sympathie, avec mes meilleures amitiés.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

18^o 66 points et 11 points, combien de points ? Combien de fois 11 p. en 77 p. ? 7 fois 11 ?

19^o 77 p. et 11 p., combien ? Combien de fois 11 p. en 88 p. ? 8 fois 11 ?

20^o 88 p. et 11 p., combien ? Combien de fois 11 p. en 99 p. ? 9 fois 11 ?

21^o 99 p. et 11 p., combien ? Combien de fois 11 p. en 110 p. ? 10 fois 11 ?

- 22^o 110 p. et 11 p., combien ? Combien de fois 11 p. en 121 p. ? 11 fois 11 ?
 23^o 121 p. et 10 p., combien ? Combien de fois 10 p. en 132 p. ? 12 fois 11 ?
 24^o Comptez de 11 en 11 jusqu'à 132.
 25^o Comptez à rebours de 11 en 11 de 132 à zéro.
 26^o Comptez de 11 en 11 de 1 à 133. A rebours de 11 en 11 de 133 à 1.
 27^o Comptez de 11 en 11 de 2 à 134. A rebours de 11 en 11 de 134 à 2.
 28^o Comptez de 11 en 11 de 3 à 135. A rebours de 11 en 11 de 135 à 3.
 29^o Comptez de 11 en 11 de 4 à 136. A rebours de 11 en 11 de 136 à 4.
 30^o Comptez de 11 en 11 de 5 à 137. A rebours de 11 en 11 de 137 à 5.
 31^o Comptez de 11 en 11 de 6 à 138. A rebours de 11 en 11 de 138 à 6.
 32^o Comptez de 11 en 11 de 7 à 139. A rebours de 11 en 11 de 139 à 7.
 33^o Comptez de 11 en 11 de 8 à 140. A rebours de 11 en 11 de 140 à 8.
 34^o Comptez de 11 en 11 de 9 à 141. A rebours de 11 en 11 de 141 à 9.
 35^o Comptez de 11 en 11 de 10 à 142. A rebours de 11 en 11 de 142 à 10.

Dans une journée un marchand reçoit \$52, \$24, \$11, \$10. Combien en tout ?
 Rép. \$97.

On a retiré 21 gallons d'un tonneau qui contenait 63 gallons. Combien en reste-t-il ? Rép. 42 g.

Un commis gagne \$36 par mois ; que gagne-t-il par an ? Rép. \$432.

Combien y a-t-il de pieds en 17652 pouces ? Rép. 1471 pieds.

FRACTIONS

Comment on trouve le plus petit multiple commun

1^o Quel est le plus petit multiple commun de 2 et 3 ? Rép. Le plus petit multiple commun de 2 et 3 est le plus petit nombre qui contiendra chacun de ces nombres sans reste ; il est évident que c'est 3 fois 2 ou 2 fois 3, c'est-à-dire 6. 2 et 3 sont des nombres premiers. (*Voyez page 236, année 1895-96.*)

2^o Quel est le plus petit multiple commun de 2, 3 et 5 ? Rép. Le plus petit multiple commun de 2, 3 et 5 est le plus petit nombre qui contiendra chacun de ces nombres sans reste ; c'est 2 fois 3 fois 5 ou 5 fois 3 fois 2, etc., c'est-à-dire 30. 2, 3 et 5 sont des nombres premiers.

RÈGLE.—Pour trouver le plus petit multiple commun de plusieurs nombres premiers ou premiers entre eux, trouvez leur produit.

3^o Quel est le p. p. m. c. de 2, 3 et 4 ? Rép. En examinant ces nombres on voit qu'il suffit de chercher le p. p. m. c. de 3 et 4, car il est évident qu'un nombre qui contiendra 4 sans reste contiendra 2 sans reste. 3 est un nombre premier, 4 n'est pas un nombre premier, mais ces deux nombres sont premiers entre eux (*Voyez page 236, année 1895-96*), donc leur p. p. m. c. est égal à leur produit, c'est-à-dire $3 \times 4 = 12$. Donc 12 est le plus petit multiple commun de 2, 3, 4.

4^o Quel est le plus petit multiple commun de 2, 3, 4, 5 ? Rép. Ici encore on voit qu'il suffit de chercher le p. p. m. c. de 3, 4 et 5 ; il est évident qu'un nombre qui contiendra 4 sans reste contiendra aussi 2 sans reste. 3, 4 et 5 étant des nombres premiers entre eux, leur p. p. m. c. est égal à leur produit, c'est-à-dire $3 \times 4 \times 5 = 60$. Donc 60 est le plus petit multiple commun de 2, 3, 4, 5.

5^o Quel est le plus petit multiple commun de 2, 3,, 4, 5, 6 ? En examinant ces nombres on voit qu'il suffit de chercher le p. p. m. c. de 4, 5, 6 ; car si on trouve un nombre qui contiendra 6 sans laisser de reste ce nombre contiendra aussi 2 et 3 sans laisser de reste. Cherchons donc le p. p. m. c. de :

4, 5, 6

5 étant un nombre premier, il est évident que le nombre qui contiendra 4, 5, 6 sera 5 fois le nombre qui contiendra 4 et 6.

Nous avons à trouver le nombre qui contiendra chacun des nombres 4 et 6 ; ce nombre trouvé, il faudra le multiplier par 5.

4 et 6 ne sont ni premiers, ni premiers entre eux.

4 est composé de 2 fois 2.

6 est composé de 2 fois 3.

Tout nombre qui a parmi ses facteurs 2×2 , quels que soient ses autres facteurs, contiendra 4 ; et tout nombre qui a parmi ses facteurs 2×3 , quels que soient ses autres facteurs, contiendra 6. Si avec les facteurs de 4 et 6 nous composons un nombre, ce nombre sera $2 \times 2 \times 3$. Comme il aura parmi ses facteurs 2 fois 2, il contiendra 4 ; ayant aussi parmi ses facteurs 2 fois 3, il contiendra 6. N'étant composé que des facteurs de 4 et 6, il est évident qu'il est le plus petit nombre qui contiendra 4 et 6, ou en d'autres termes il est le plus petit multiple commun de ces deux nombres. $2 \times 2 \times 3 = 12$. Donc le plus petit multiple commun de 4 et 6 est 12. Multipliant 12 par 5 on trouve 60 qui est le p. p. m. c. de 4, 5 et 6 et aussi de 2, 3, 4, 5 et 6.

RÈGLE.—Pour trouver le p. p. m. c. de plusieurs nombres : 1° On néglige les nombres qui ont des multiples parmi les nombres donnés. 2° On divise par un nombre premier ceux des nombres qui restent qui sont divisibles par ce nombre premier (1). On écrit les quotients autre qu'*un*, et les nombres non divisés sur une même ligne. 3° On divise par un nombre premier ceux des nombres de la nouvelle ligne qui sont divisibles par ce nombre (1). De nouveau on écrit sur une même ligne les quotients autre qu'*un* et les nombres non divisés. 4° On continue ainsi jusqu'à ce qu'on trouve une ligne qui ne contient pas deux nombres divisibles par un nombre premier. 5° On multiplie ensemble les diviseurs et la dernière ligne de quotients ; le produit sera le plus petit multiple commun cherché.

1° Ex. : Trouvez le p. p. m. c. de 2, 3, 4, 5, 6 ?

$$\begin{array}{r} 2) \ 2, \ 3, \ 4, \ 5, \ 6 \\ \hline 2, \ 5, \ 3 \\ 2 \times 2 \times 5 \times 3 = 60. \text{---Rég.} \end{array}$$

2° Ex. : Trouvez le p. p. m. c. de 2, 3, 4, 5, 6, 7 ?

$$\begin{array}{r} 2) \ 2, \ 3, \ 4, \ 5, \ 6, \ 7 \\ \hline 2, \ 5, \ 3, \ 7 \\ 2 \times 2 \times 5 \times 3 \times 7 = 420. \text{---Rég.} \end{array}$$

3° Ex. : Trouvez le p. p. m. c. de 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ?

$$\begin{array}{r} 2) \ 2, \ 3, \ 4, \ 5, \ 6, \ 7, \ 8 \\ \hline 5, \ 3, \ 7, \ 4 \\ 2 \times 5 \times 3 \times 7 \times 4 = 840. \text{---Rég.} \end{array}$$

4° Ex. : Trouvez le p. p. m. c. de 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ?

$$\begin{array}{r} 2) \ 2, \ 3, \ 4, \ 5, \ 6, \ 7, \ 8, \ 9 \\ \hline 5, \ 3, \ 7, \ 4, \ 9 \\ 2 \times 5 \times 7 \times 4 \times 9 = 2520. \text{---Rég.} \end{array}$$

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

LEÇON ÉLÉMENTAIRE

Review last lessons. Pages 233, 268,—1896-97 and 39,—1897-98.

State the difference between the two following sentences :

1. School began on the first of September.
2. When did school begin ?

(1) C'est une perte de temps que de se servir d'un diviseur qui ne divise qu'un des nombres dont on cherche le p. p. m. c.

Ans.—The first sentence, school began on the first of September, tells or states something; the second sentence, when did school begin, asks a question.

RULE.—A SENTENCE WHICH TELLS SOMETHING IS CALLED A DECLARATIVE SENTENCE.

RULE.—A SENTENCE WHICH ASKS A QUESTION IS CALLED AN INTERROGATIVE SENTENCE.

RULE.—AN INTERROGATION POINT (?) IS USED AT THE END OF A SENTENCE WHICH ASKS A QUESTION.

Make five declaration sentences using as subjects the words: Columbus, Jacques Cartier, de Champlain, Frontenac, Montcalm.

(Les élèves doivent faire ces phrases sans le secours du maître. Il n'est pas à supposer que les élèves feront des phrases exactement semblables à celles qui sont données ci-après comme modèles.)

Columbus discovered America.—Jacques Cartier was born at St. Malo, in France.—In 1608, de Champlain founded Quebec.—Frontenac was the greatest of the French Governors.—Montcalm was killed at the battle of the Plains of Abraham.

Make five interrogative sentences; one about each of the following persons: Columbus, Jacques Cartier, de Champlain, Frontenac. What did Columbus do?—Where was Jacques Cartier born?—What did Champlain do?—Who was Frontenac?—Where was Montcalm killed?

DICTÉE

THE MICE IN COUNCIL.—(*Continued.*)

"O, yes! yes!" cried all the Mice. "That is a *capital idea*. We will bell the Cat! Hurrah! hurrah! No more *fear* of the Cat" and they danced in *glee*.

When their *gl-e* had *subsided* a little Brownback *asked*, "But who will hang the bell round her neck?"

No one *answered*. "Will you?" he asked of White-whisker.

"I don't think I can", *replied* White-whisker; "I am *laune*, you know. It *needs* some one who can *move quickly*."

"Will you, Grey-ear?" said Brown-back.

"Excuse me," answered Grey-ear; "I have not been *well* since that time when I was *almost* caught in the trap."

"Who will bell the Cat, then?" said Brown-back.

"If it is to be done, some one *must* do it."

Not a sound was heard, and one by one the little Mice *stole* away to their holes, no better off than they were *before*.

MORAL.

When there is *trouble* there is *need* of some one to act as well as some one to *advise*.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.—Cried, exclaimed.—Capital, splendid.—Idea, plan.—Fear, dread.—In glee, with joy.—Subsided, diminished.—Asked, inquired.—Answered, replied.—Replied, answered.—Needs, requires.—Quickly, rapidly.—Well, in good health.—Almost, nearly.—Must, has to.—Stole, went quietly.—Before, previously.—Trouble, danger.—Need, want.—Advise, give counsel.

NOVEMBRE

A DIX ANS DE DISTANCE

Il y a dix ans, celle que nous recommandons aux prières de nos lecteurs dans une autre page, écrivait ce qui suit dans l'*Enseignement primaire* du 2 novembre 1887. Elle avait alors vingt ans et ne se doutait guère qu'à dix ans de distance, ce serait son tour d'aller dormir non loin de son frère :

"A mon frère Ernest,

On ne peut contempler, sans être rempli d'admiration, les beautés sublimes et les contrastes frappants que présente notre religion. Si elle a des mystères pour notre foi, elle a aussi des cérémonies à la portée de nos faibles intelligences, et son culte est splendeur et merveille.

L'Eglise, revêtue de ses ornements pompeux, célèbre la grande fête de tous les Saints; elle redit le bonheur des glorieux habitants du ciel qui, après avoir triomphé de toutes les embûches de l'ennemi du salut, possèdent maintenant la couronne céleste méritée par leur amour pour le Dieu crucifié. O vous tous qui entourez le trône du Divin maître, ne nous oubliez pas, nous, enfants de l'Eglise militante! préservez-nous des dangers

auxquels nous sommes sans cesse exposés : aidez-nous à vaincre les obstacles que nous rencontrons à chaque pas, et faites que notre constance et notre persévérance nous obtiennent la palme qui brille dans vos mains. Les chrétiens se réjouissent, mais soudain l'Eglise souffrante jette un air attendrissant, aussitôt les hymnes cessent, un voile funèbre vient dérober aux regards la brillante parure, partout l'image de la mort.

L'automne a déployé son voile de deuil sur la nature entière ; la verdure, le feuillage plein de vie et de fraîcheur, les fleurs aux délicates nuances, le gazouillement des oiseaux, tout ce riant tableau s'est évanoui. L'été, cette belle saison que nous aimons tant, a fait place au pâle et triste automne, et maintenant tout est désert et sombre, tout porte à la mélancolie ; bientôt ce sera l'hiver, mais avant que la saison des frimas ait envahi l'atmosphère, l'Eglise, plongée dans la tristesse, conduit ses enfants au champ du repos. Le souffle destructeur n'a pas épargné la demeure des morts ; les arbres qui jadis faisaient l'ornement de l'enceinte funèbre, sont maintenant dépouillés de leur parure, les fleurs qui croissaient verdoyantes sur les tombes, sont aujourd'hui flétries et foulées aux pieds ; elles se sont fanées sous l'haleine glaciale qui leur a donné la mort. Là, dans cette enceinte bénite, on ne se méprend pas, chacun reconnaît la pierre qui recouvre celui qu'il a aimé, et sous différents aspects se montrent la douleur, le regret et l'amitié. L'ami se dirige vers la tombe de son ami, l'enfant sanglotte sur le tertre qui recouvre les cendres de celle qui faisait son bonheur, l'épouse baise avec amour le mausolée qui lui rappelle son époux, la sœur demande son frère.

Tandis que tout le monde parcourt les divers sentiers du cimetière, moi, mon cœur me conduit dans l'allée la plus reculée, vers une petite élévation bien connue, qu'abrite un sapin au vert feuil-

lage. Oui, c'est bien ici que mon frère repose ; c'est ici qu'il dort du sommeil des justes : sept années ont passé sur ma tête depuis le jour où la mort, l'arrachant à mon affection, a laissé dans ma vie un vide qu'aucune âme ne peut remplacer ; oui, sept années de séparation n'ont pas diminué mes regrets. Oh ! quelles sont cruelles les blessures que la mort fait à l'âme ! qu'elles se cicatrisent lentement ! Depuis le moment où mon frère cadet m'a laissée ; plus d'un jour heureux, sans doute, s'est levé pour moi, mais toujours un regret est venu jeter de l'ombre dans toute fête. Depuis cette douloureuse séparation, le plus grand bonheur qu'ait goûté mon âme a été de venir m'agenouiller sur ta tombe, ô mon petit Ernest ! il me semble qu'ici je suis plus près de toi, je fais revivre en imagination l'heureux passé : il me semble qu'une nouvelle vie va commencer pour moi, adoucie par ton image, ô mon petit frère chéri ! Mais ce triste bonheur, l'hiver insensible à mon sort va bientôt me le ravir. Tantôt je quitterai ce lieu béni, où je voudrais rester encore, je devrai lui dire adieu et retourner à mes occupations de jeune fille.

Pourtant il m'est si doux de rester auprès de toi, ô Ernest ! Sur ta tombe, j'oublie l'existence avec ses contradictions, ses amertumes, pour ne songer qu'à l'avenir, pour me livrer à l'espoir d'une vie de délices, sans mélange d'aucune vicissitude ; pourquoi faut-il revenir à la réalité ???

O Ernest, vois ta petite sœur agenouillée sur ton tombeau ; avant de te quitter, elle réclame une dernière bénédiction : appelle sur sa tête les grâces d'En-Haut, veille sur elle dans ce monde où elle marche d'un pas craintif ; soutiens son courage toujours prêt à défaillir ! Fais encore, ô bon petit frère, qu'au retour du printemps, elle revienne prier et pleurer sur cette tombe si chère à son cœur.

MARIE-ÉLODIE."

A TRAVERS LES BEAUX-ARTS

SIMPLES NOTIONS

(Tous droits strictement réservés)

IV

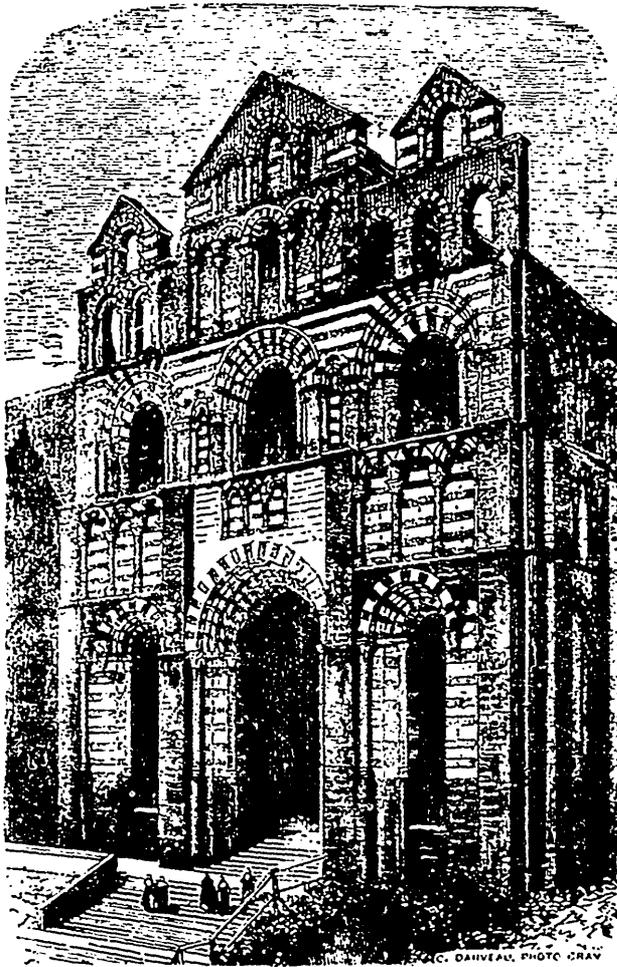
ARCHITECTURE ROMAINE

L'art grec et l'art romain avaient été engloutis sous les flots des hordes barbares. Quelques siècles s'écoulèrent sans que l'art reparût. Aux approches de l'an mille, un art nouveau se manifesta. L'Eglise catholique, grâce à ses moines, avait conservé au monde le flambeau du génie qui devait éclairer les

sociétés au moyen-âge. C'est du fond des cloîtres que sont sortis les artistes qui manquaient à la terre, il y a huit siècles.

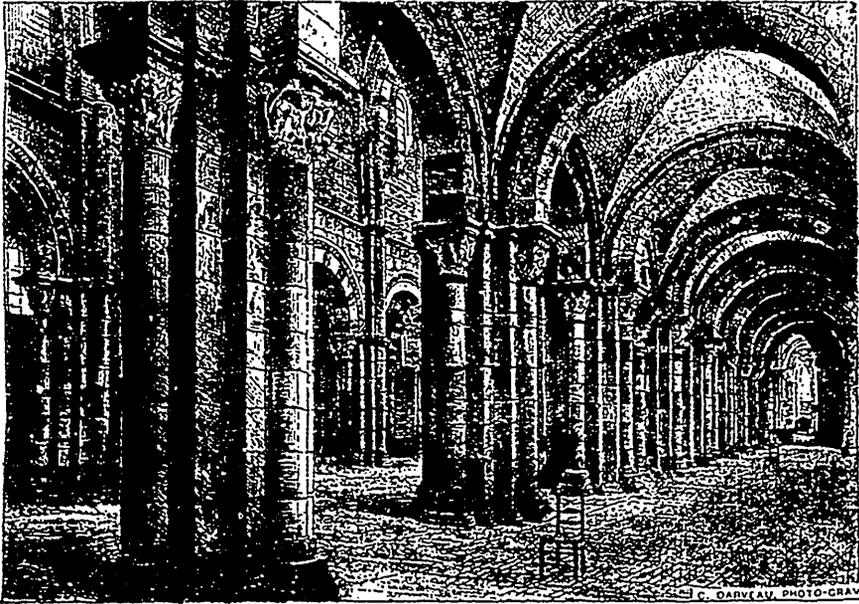
L'époque *romane* était ouverte. Rien dans l'art roman ne rappelle l'art grec ou romain. C'est un art nouveau qui vient de naître.

Ce qui nous frappe dans l'architecture romane, c'est la hauteur des voûtes. Le temple grec était plus large que haut. L'église chrétienne, du premier jour où elle est née, est vaste et haute. Sous cette voûte élevée, qui semble s'élever vers le ciel, la prière monte plus librement. Mais cette architecture n'est pas encore parfaite ; elle le deviendra dans la suite, et l'art gothique, l'art chrétien par excellence, succèdera à l'art roman, précurseur du premier.



CATHÉDRALE DU PUY

Ci-dessus, nous reproduisons un monument *roman* : c'est la cathédrale du Puy, en France. La vue de cette église romane produit une impression de grandeur et de puissance ; ce monument a un air de majesté sévère.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ROMANE DE VÉZELAY

L'unité résulte de la simplicité et de la continuité des lignes horizontales et verticales. La variété provient de l'emploi de la ligne courbe et du grand nombre des arcades superposées. Enfin, ce qui en fait la beauté, c'est l'heureuse harmonie des lignes et des couleurs.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

Jubilé catholique du 20e siècle

Son Eminence le cardinal Jacobini a publié récemment une lettre annonçant un grand jubilé catholique qui rattacherait le 19e au 20e siècle. Ce document commence par les lignes suivantes :

“ Vous avez sans doute appris le projet d'un certain nombre d'hommes de grande piété, d'amener les fidèles dans le monde entier, à profiter de la clôture du 19e siècle

pour affirmer, dans une manifestation solennelle, par une série d'exercices religieux, leur amour et leur gratitude au Tout-Puissant Rédempteur de la race humaine.

“ En prenant ainsi l'initiative de ce mouvement, ces hommes n'ont eu d'autre mobile que de correspondre au désir de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII qui désire consacrer cette époque de transition d'un siècle à un autre par une innovation extraordinaire de l'assistance divine de Jésus-Christ, comme un heureux présage de paix et de concorde ”.

Un village en sel

Sait-on qu'il existe, en Galicie, Autriche, un village tout entier en sel?

C'est à Wielizca que se trouve cette merveille, souvent visitée par les voyageurs, et absolument unique en son genre.

Le village en question, on peut même dire la ville, car on y compte plusieurs milliers d'habitants, a été creusé dans une mine de sel gemme, comme il s'en rencontre beaucoup dans toute la région. La mine avait d'abord été mise en exploitation; puis de galerie en galerie, on a eu l'idée d'y pratiquer des rues, d'y tailler des maisons, une église, un petit théâtre, des monuments de toute sorte, qui font aujourd'hui, de Wielizca, une ville souterraine des plus pittoresques.

Le village de sel est parfaitement à l'abri des intempéries extérieures, ce qui a son prix dans un pays où le climat est loin d'être agréable; il est éclairé et aéré par de larges ouvertures pratiquées au-dessus des carrefours importants. La vie y est si facile et si agréable, que les habitants ne se décident à en sortir que dans les cas d'absolue nécessité.

“L'UNION FRANCO-CANADIENNE”

*Approuvée et recommandée par sept évêques
de la province de Québec.*

Nous commençons aujourd'hui à reproduire l'approbation et la recommandation que sept évêques de la province de Québec ont bien voulu accorder à l'Union Franco-Canadienne.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL, 16 AOUT 1897.

A MM. J.-A. Denault et
L.-G. Robillard, délégués de
L'Union Franco-Canadienne,

Messieurs,

J'ai reçu avec une vive satisfaction les propositions qui ont été votées à l'Assemblée de l'Union Franco-Canadienne tenue le 20 juillet dernier.

Vous y dites que le but de votre Société, c'est de promouvoir les intérêts religieux et sociaux de la race canadienne-française; ce dessein est trop noble pour ne pas mériter mon entière approbation et tout mon encouragement.

Vous y déclarez aussi votre intention de marcher toujours sous l'égide de l'Église catholique et de suivre fidèlement les conseils qui vous viendront de la part de l'autorité ecclésiastique; dans ces bonnes résolutions, je me plais à voir un gage de prospérité pour l'Union Franco-Canadienne.

Jusqu'ici, vous le savez, je n'ai jamais refusé mon concours aux associations de bienfaisance dont les réglemens sont en accord avec les principes de l'Église; comme archevêque, j'espère pouvoir faire plus encore, et votre Société, comme toutes celles du même genre, peut compter sur moi.

J'accepte volontiers la présidence d'honneur que vous m'avez offerte, et je donne de grand cœur ma bénédiction aux officiers et à tous les membres de l'Union Franco-Canadienne.

† PAUL, Arch. de Montréal.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 15 septembre dernier (1897) de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Argenteuil, Grenville No 1.—M. Robert McIntyre, en remplacement de M. Samuel Brennan.

Bagot, Saint-André d'Acton—M. George Charette, en remplacement de M. Louis Bourgeois.

Berthier, Ile St-Ignace.—MM. Simon Plante, père, Henri Valois, fils d'Amable et Denis Cournoyer, en remplacement de MM. Albini Courchaine, Alfred Lincourt et Gilbert Chevalier.

Bonaventure, l'aspébiac.—M. Napoléon Aspiret, en remplacement de M. Abel Chapados.

Maskinongé, Saint-Justin.—M. J. Adélard Clément, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Mégantic, Saint Alphonse de Thetford.—MM. Louis Martel et Théodore Dumais, en remplacement d'eux-mêmes.

Wolfe, Wolfestown.—M. John McKelvey, en remplacement de M. Gédéon Côté.

Syndics d'écoles

Bonaventure, Cox (New Carlisle)—M. Ange Joseph, en remplacement de M. Aimé Holmes, dont le mandat est expiré.

Brome, Eastman.—M. L. D. Phelps, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre dernier (1897), de nommer M. Williams H. Wiggs, membre du bureau protestant des commissaires d'écoles de la cité de Québec, en remplacement de M. John Hamilton, dont le terme est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre (1897), de nommer le vénérable archidiacre Lewis Evans, D. C. I., membre du bureau des commissaires d'écoles protestantes, pour la cité de Montréal en remplacement de lui-même. Son terme d'office étant expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre dernier (1897), de nommer MM. Alexander Sim, George Cavil, William Astle, William Crawford et John Campbell, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Petit Métis", comté de Matane.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre dernier (1897), de détacher de la municipalité de Saint-Jacques des Piles, comté de Champlain, la nouvelle paroisse de "St Jean des Piles" même comté, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le même nom, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation en date du 30 juin dernier, 1897.

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain, 1898.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre dernier, (1897) de détacher de la municipalité de "Saint-Ephrem," comté de Beauce, les lots suivants du cadastre, savoir: depuis et y compris le No 690 jusqu'à et y compris le No 703 et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Victor de Tring," dans le même comté.

" Manuel de droit civique "

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix: \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix: \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, franc de port: Broché. 55 centins l'exemplaire; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec; J.-A. Langlais & Fils, Québec; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal; Cadieux & Droume, rue Notre-Dame, Montréal; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix: 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, Ecole normale Laval. Prix 50 cts.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 38 RUE ST-PIERRE.

Nous avons toujours en mains des fournitures scolaires, livres classiques, etc. Liste de prix envoyée sur demande; comme toujours nos prix sont des plus bas. Nous avons aussi 5000 volumes de récompense provenant du fonds de banqueroute de la maison **Forgues & Wiseman**, à vendre à très bas prix.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

*Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire
d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de
choses illustré, Méthode de lecture rationnelle
en dix tableaux.*

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.